



# PROJET ÉDUCATIF MUNICIPAL

## 2020 - 2023

La politique éducative de notre municipalité peut se résumer par un mot : bienveillance. Il faut d'abord affirmer la priorité de la politique éducative dans la hiérarchie des compétences communales. Priorité dans l'investissement avec l'obligation de fournir les locaux nécessaires à l'éducation nationale et la nécessité certes non obligatoire mais impérative de fournir aussi des locaux pour toutes les activités périscolaires ; priorité également dans le fonctionnement en mettant le personnel qualifié et suffisant pour accueillir les enfants dans ces activités périscolaires. Premier poste budgétaire de la commune, notre politique éducative consiste à accueillir avec bienveillance et compétence tous les enfants résidant sur la commune sans aucune distinction.

Notre commune tient à être présente à tous les âges de la vie, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. Notre action ne se limite donc pas aux seuls domaines périscolaires correspondant à l'obligation scolaire. En conséquence nous privilégions les services municipaux directs avec du personnel municipal au lieu de la délégation à des structures privées. Cette armature municipale de la politique éducative permet de nouer des collaborations solides et cohérentes avec d'une part l'éducation nationale et d'autre part le réseau dense des associations socioculturelles, culturelles et sportives qui participent également à l'éducation de l'enfance.

D'abord, dans ce qui n'est pas une compétence obligatoire, donnons-nous d'assurer un accueil de qualité de la petite enfance. Cet accueil, se centre sur une crèche municipale de 44 berceaux sur 800 m<sup>2</sup> ouverte en septembre 2012, jointe à une maison de l'enfance et de la famille avec ludothèque, un relais d'assistantes maternelles, les services de la PMI et du conseil départemental ; et relié à ce centre se développe un ensemble d'assistantes maternelles en nombre croissant ainsi qu'une micro crèche installée dans des locaux municipaux et subventionnée par la municipalité. Le développement de la natalité et le rajeunissement de la population de notre commune nécessite un tel effort municipal en direction de la petite enfance.

Ensuite, la scolarisation des enfants de 3 à 11 ans dont la commune elle-même constitue un cadre structurant pour l'instruction et la socialisation de l'enfant. En 2019 notre commune dispose de trois écoles publiques :

- L'école maternelle Jean Ponsy, comptant 6 classes et 170 élèves, ainsi qu'une unité d'enseignement maternelle pour enfants autistes (UEM);
- L'école primaire Pierre Soulages, ayant ouvert ses portes en septembre 2018 dans le quartier de la Valsière, comptant 9 classes et 220 élèves ;
- L'école élémentaire Joseph Delteil, comptant 15 classes et 400 élèves.

L'ouverture tant attendue de l'école Pierre Soulages permet d'offrir les locaux scolaires et périscolaires nécessaires pour accueillir les élèves de la Commune dans des bonnes conditions.

Outre une restauration scolaire fondée sur un cahier des charges exigeant (60% de produits durables et de qualité, et 40% de produits issus de l'agriculture biologique), renouvelé en 2019 pour une période de 4 ans, la commune a obtenu les labels « Ville Active PNNS » et de « Ville, Vivez, Bougez ».

La commune investit beaucoup de moyens sur les activités périscolaires du matin, le temps méridien et de la fin de journée. Par ailleurs nous soutenons fortement l'activité d'un centre de loisirs pour le mercredi et les vacances scolaires, centre de loisirs qui dispose depuis 2015 de locaux entièrement rénovés, et de salles d'activités dédiées regroupées à l'école élémentaire Joseph Delteil. Depuis 2019, notre projet éducatif de territoire (PEDT) inclut un « plan mercredi », garantissant la qualité et la diversité des animations proposées.

L'ouverture de la 2<sup>ème</sup> UEM du Département en novembre 2018, mais aussi notre partenariat avec l'association Halte Pouce, traduisent la poursuite de notre engagement pour l'accueil des enfants handicapés en milieu scolaire et périscolaire.

Signalons aussi l'intervention d'activités associatives telles que le centre socioculturel Gutenberg et l'école de musique. Notons également que la municipalité assure le transport scolaire gratuit de plus d'une centaine d'enfants du quartier de La Valsière jusqu'à l'école élémentaire Joseph Delteil.

Enfin, une politique éducative communale se doit d'assurer aussi un accueil bienveillant pour l'adolescence et la jeunesse. L'absence de collège sur la commune et l'éclatement de chaque génération à partir de la sixième dans des collèges différents nécessitent un effort particulier à partir de l'âge de 11 / 12 ans. Cette fonction est remplie par l'espace jeune, en lien avec les ALP et l'ALSH, disposant de deux salles des jeunes, l'une dans le centre du village, et l'autre dans le quartier de la Valsière. L'équipe d'animateurs qualifiés proposent des activités variées et des séjours. Le service municipal des sports, renforcé en 2019, propose également des activités sportives durant les temps périscolaires, mais aussi les mercredis, ou durant les vacances sous forme de stages multisports.

Les associations sportives très présentes sur notre territoire jouent un rôle important dans ces tranches d'âge, que ce soit le football, le tennis, le tambourin... le centre socioculturel Gutenberg, l'école de musique et des associations dédiées à l'animation de la jeunesse (par exemple l'école de théâtre de la gerbe grabelloise) jouent un rôle essentiel.

Une orientation, amorcée depuis quelques années, mais encore insuffisamment développée, reste le soutien à la fonction parentale à travers des actions d'information, de sensibilisation, la mise en place de services répondant aux besoins des familles, mais aussi des enfants et des jeunes. Le Lieu d'Accueil Enfants Parents, animé par le centre socioculturel Gutenberg remplit une mission essentielle. La Municipalité souhaite renforcer les synergies et les moyens pour aller plus loin dans ce domaine.

Ce maillage éducatif de qualité est important. Il permet aux familles de concilier le mieux possible, vie professionnelle, vie familiale et vie sociale. Un gros effort de coordination et de mise en cohérence a été fourni depuis 4 ans afin de garantir une réelle continuité éducative aux enfants accueillis dans les différentes structures municipales. Les relations avec les directions d'établissement scolaires et l'Inspection académique sont régulières et de qualité. La mise en place d'un conseil de la vie périscolaire a permis d'intensifier le dialogue avec les représentants de parents d'élèves et de les impliquer concrètement sur des sujets importants.

Nous devons toujours nous améliorer en créant plus de liens entre les différentes structures. Cet effort de dialogue, de coordination et de cohérence est au cœur de notre projet éducatif pour les années qui viennent.

Le projet éducatif municipal poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser le développement, l'épanouissement, l'ouverture et l'autonomie des enfants et des jeunes par une offre éducative adaptée et de qualité.
- Assurer la coordination et la cohérence des actions sur tous les temps de vie des enfants et des jeunes en renforçant la concertation et les partenariats avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, et en encourageant l'implication des familles

Les acteurs éducatifs s'engagent à encourager l'effort individuel et collectif et le respect de l'autre, et à transmettre les valeurs essentielles telles que :

- Les valeurs citoyennes favorisant la cohésion sociale et le lien intergénérationnel : respect, laïcité, solidarité, engagement et liberté, etc.
- Les valeurs éducatives : responsabilisation, autonomie, esprit critique, curiosité et ouverture, créativité, etc.

Les activités mises en place doivent faire prendre conscience aux enfants et aux jeunes qu'ils sont **des individus en construction** (développer son corps et prendre soin de soi par des activités sportives et de détente, par une alimentation saine et équilibrée, renforcer l'estime de soi et la confiance en soi), **tous différents mais tous égaux** (acceptation de la différence, lutte contre toute forme de discrimination), **dans un environnement à protéger et à préserver** (enjeux liés au développement durable).

Elles doivent être adaptées à leur rythme, en veillant à garder un équilibre entre activités encadrées et temps libres, entre activités simples et élaborées, entre activités « clés en main » et activités imaginées ensemble.

***René Revol, Maire de Grabels***

***Marie-Annick Alexandre, Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à l'éducation pour tous***

***Zohra Dirhoussi, Conseillère municipale déléguée à l'action éducative et au conseil communal des enfants***